



À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal, le lundi 4 février 2019 à 20 h 00, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Stéphane Vézina, Bernard Rousselle, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume ainsi que madame la conseillère Catherine Cardinal, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Sont aussi présents: la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Michèle Bertrand, le directeur du Service de sécurité incendie monsieur Benoît Brodeur, l'inspectrice municipale madame Louise Nadeau, la secrétaire madame Carine Gamache ainsi que trois (3) citoyens.

1. Ouverture de la séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier.

19-02-15 2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts
3. Adoption du procès-verbal
- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019
4. Rapport des comités
 - 4.1 Service de l'inspection
 - 4.2 Service de sécurité incendie
 - 4.3 Comité Aqueduc/Égout
 - 4.3.1 Recommandation du comité pour l'offre de services d'Aquatech - Exploitation des installations de pompage et de traitement des eaux usées
 - 4.4 Comité consultatif d'urbanisme
 - 4.4.1 Recommandation du comité pour la demande de dérogation mineure 19-01 - Lot 6 271 756 (118, rue Saint-Paul)
 - 4.4.2 Recommandation du comité pour la demande de dérogation mineure 19-02 - Lot 4 390 711 (1800, rang des Soixante)
 - 4.5 Comité de la Politique familiale
 - 4.5.1 Transfert du budget pour la Politique familiale
 - 4.5.2 Inscription au Programme Défi Santé
 - 4.5.3 Conférences sur l'alimentation - Printemps 2019
5. Rapport sur les plaintes
6. Correspondance
7. Période de questions
8. Présentation des comptes
 - 8.1 Adoption des comptes et engagements de crédits
 - 8.2 Autorisation de dépenses pour l'achat de numéros civiques du secteur rural
 - 8.3 Autorisation de dépenses pour la soirée des bénévoles
 - 8.4 Écho-Tech H20 - Offre de services - Mesure d'accumulation des boues dans les étangs aérés en 2019
9. Affaires nouvelles
 - 9.1 ADMINISTRATION
 - 9.1.1 Aide financière aux organismes pour l'année 2019
 - 9.1.2 Appel d'offres - Réhabilitation du 8e rang et du rang Kempt et trois ponceaux
 - 9.1.3 Autorisation de soutien au Club de Soccer juvénile du Richelieu (CSJR)
 - 9.1.4 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no. 19-343 modifiant le Règlement 14-269 afin d'inclure au programme les bâtiments commerciaux
 - 9.1.5 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no. 19-344 concernant les travaux de réhabilitation du 8e rang et du rang Kempt et les travaux de réfection de trois (3) ponceaux
 - 9.1.6 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no. 19-345 relatif aux modalités de publication des avis publics de la municipalité de Saint-Alexandre
 - 9.1.7 Mandat au comité Environnement - Dossier récupération du verre
 - 9.1.8 Radiation des comptes de taxes pour l'année 2019
 - 9.2 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
 - 9.2.1 Rapport annuel d'activités - Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRI) - An 1
 - 9.2.2 Vérification mécanique des véhicules d'urgence
 - 9.3 SÉCURITÉ CIVILE
 - 9.3.1 Renouvellement de l'entente - Services aux sinistrés entre la municipalité et la Société de la Croix-Rouge Canadienne
 - 9.4 URBANISME
 - 9.4.1 Décision de la demande de dérogation mineure 19-01 - Lot 6 271 756 (118, rue Saint-Paul)
 - 9.4.2 Décision de la demande de dérogation mineure 19-02 - Lot 4 390 711 (1800, rang des Soixante)
 - 9.4.3 Nomination d'une secrétaire au comité consultatif d'urbanisme
10. Deuxième période de questions
11. Divers
12. Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par monsieur Jean-François Berthiaume et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en gardant le point Divers ouvert.

3. **Adoption du procès-verbal**

19-02-16 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019**

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux membres du Conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Florent Raymond, appuyé par monsieur Stéphane Vézina et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2019 tel que rédigé.

4. **Rapport des comités**

Service de l'inspection

Madame Louise Nadeau, inspectrice donne rapport des permis du mois de janvier 2019 totalisant deux (2) permis d'une valeur approximative des constructions de 153 000 \$.

Elle nous fait part également des dépenses à prévoir pour l'habillement des employés des travaux publics.

Service de sécurité incendie

Monsieur Benoît Brodeur présente son rapport du mois de janvier 2019 représentant les sorties suivantes :

- 4 appels premiers répondants
- 1 appel incendie

19-02-17 **Autorisation de dépenses pour l'achat de l'application SURVI-Mobile**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Jean-François Berthiaume et unanimement résolu d'accepter l'offre de services no. 100-309 du Centre d'appel CAUCA pour l'achat de SURVI-Mobile, une application bidirectionnelle permettant d'alerter et de connaître la réponse de chaque intervenant en temps réel, au montant maximum de 2 299,50 \$ plus taxes.

Comité Aqueduc/Égout

19-02-18 **Recommandation du comité pour l'offre de services d'Aquatech - Exploitation des installations de pompage et de traitement des eaux usées**

CONSIDÉRANT la recommandation du comité Aqueduc/Égout;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Florent Raymond et unanimement résolu d'accepter l'option 2 (gestion et opération) et l'option 3 (astreinte de garde) de l'offre de services d'Aquatech no. 20180740 daté du 14 novembre 2018 pour l'exploitation des installations de pompage et de traitement des eaux usées au montant forfaitaire pouvant varier entre 16 000 \$ et 18 000 \$ selon le nombre de visites hebdomadaires.

Comité consultatif d'urbanisme

19-02-19 **Recommandation du comité pour la demande de dérogation mineure 19-01 - Lot 6 271 756 (118, rue Saint-Paul)**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée par Les Habitations Jeandami inc pour la propriété du 118, rue Saint-Paul (partie Ouest);

CONSIDÉRANT QUE la demande concerne l'implantation d'une résidence en deçà des normes minimales prescrites au règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est un terrain situé dans la zone 109 au plan de zonage dans laquelle la marge avant minimale prescrite est de neuf (9) mètres;

CONSIDÉRANT QUE les espaces de cour arrière et latérale seraient très restreintes pour l'implantation de constructions accessoires;

CONSIDÉRANT QUE la marge avant proposée est de 6,2 mètres, soit 2,8 mètres en deçà de la norme réglementaire;

CONSIDÉRANT QUE la grande majorité des bâtiments principaux du voisinage sont implantés à des distances moindre de six (6) mètres de leurs lignes de propriété avant;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-François Berthiaume, appuyé par monsieur Florent Raymond et unanimement résolu d'accepter la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et d'accorder la demande de dérogation mineure no. 19-01 pour l'implantation d'une résidence sur le lot projeté no. 6 271 756, avec une marge avant de 6,2 mètres, le tout tel qu'apparaissant sur le plan d'implantation préparé par monsieur Yves Madore, arpenteur, portant les minutes 57424, daté du 17 décembre 2018.

19-02-20

Recommandation du comité pour la demande de dérogation mineure 19-02 - Lot 4 390 711 (1800, rang des Soixante)

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure est présentée par monsieur Martin Robichaud et madame Nancy Bolduc pour la propriété du 1800, rang des Soixante (lot 4 390 711);

CONSIDÉRANT QUE la demande concerne un agrandissement du garage isolé au-dessus des normes maximales prescrites au règlement de zonage, soit une superficie supérieure à celle de la résidence;

CONSIDÉRANT QUE le terrain est un terrain situé dans la zone 503 au plan de zonage qui se situe en zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE la superficie maximale autorisée pour un garage isolé, en fonction de la superficie du terrain, est établie à 150 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'agrandissement du garage porte sa superficie à 98,03 mètres carrés, soit 6,05 mètres carrés supérieures à celle de la résidence qui est de 91,98 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne porte pas préjudice aux terrains voisins;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Florent Raymond, appuyé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu d'accepter la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et d'accorder la demande de dérogation mineure no. 19-02 pour un agrandissement de 34 mètres carrés (12 pieds par 30,5 pieds) du garage isolé existant et ce, en excédant de 6,05 mètres carrés la superficie de la résidence sur le lot no. 4 390 711.

19-02-21

Nomination des membres citoyens du comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par monsieur Jean-François Berthiaume, appuyé par monsieur Florent Raymond et unanimement résolu de renouveler le mandat de deux membres citoyens soient messieurs Éric Fortin et Patrick Morin pour un terme d'un an et le mandat de deux membres citoyens soient messieurs Yvan Desjardins et Maxime Bourgeois pour un terme de deux ans au sein du comité consultatif d'urbanisme.

Comité de la Politique familiale

19-02-22

Transfert du budget pour la Politique familiale

Il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu de modifier le budget 2019 afin d'ajouter 3 000 \$ au budget de la politique familiale provenant du surplus accumulé tel que :

0262200345	Politique familiale	3 000 \$
0341000001	Appropriation de surplus	- 3 000 \$

19-02-23

Conférences sur l'alimentation - Printemps 2019

CONSIDÉRANT QUE la politique familiale de la municipalité de Saint-Alexandre prévoit le développement d'un volet santé à l'intention de ces citoyennes et citoyens;

CONSIDÉRANT l'introduction et l'évaluation de la formule « conférences thématiques » comme activités organisées par le Comité de la politique familiale;

CONSIDÉRANT l'importance d'une saine alimentation et de la prévention d'allergies alimentaires pour toutes les catégories d'âge, spécialement pour les jeunes enfants et les nouveau-nés;

CONSIDÉRANT le dépôt du nouveau guide alimentaire canadien;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de la Politique familiale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-François Berthiaume, appuyé par monsieur Stéphane Vézina et unanimement résolu :

QUE les membres du Comité de la politique familiale mettent sur pieds deux (2) à quatre (4) conférences sur les thèmes de l'alimentation et de la prévention des allergies alimentaires;

QUE la coordonnatrice des Loisirs, Culture et communications soit autorisée à travailler sur ce dossier;

QUE ces conférences s'échelonnent dans le calendrier du printemps 2019;

QUE ces conférences soient financées en totalité ou en partie (autofinancement) par le budget du comité.

5. **Rapport sur les plaintes**

Le rapport des plaintes du mois de janvier 2019, totalisant une (1) plainte, est déposé devant le Conseil.

6. **Correspondance**

Dépôt de la liste de correspondance du mois de janvier 2019.

7. **Période de questions**

Questions adressées à monsieur le maire :

Monsieur Bernard Mathieu :

- *Est-ce que le plafond pour les crédits de taxes agricoles a été atteint? Est-ce que les pourcentages de remboursement sont les mêmes pour tous les agriculteurs?*

8. **Présentation des comptes**

19-02-24 **Adoption des comptes et engagements de crédits**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu d'autoriser les dépenses et d'accepter le paiement des comptes effectués au cours du mois, le tout représentant les déboursés suivants :

Chèques fournisseurs	79977 à 80031	pour	59 203,21 \$
Prélèvements automatiques	3246 à 3265	pour	29 263,05 \$
Chèques salaires	7306 à 7308 500 281 à 500 333	pour	42 546,99 \$
Assurance La Capitale		pour	4 629,79 \$
MRC du Haut-Richelieu		pour	18 380,10 \$
Visa Desjardins		pour	1 093,61 \$

19-02-25 **Autorisation de dépenses pour l'achat des numéros civiques du secteur rural**

Il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Stéphane Vézina et unanimement résolu d'autoriser l'achat de 380 affiches avec numéros civiques et le logo municipal en couleur pour le secteur rural de la firme Signel au montant de 12 243,69 \$ taxes incluses.

19-02-26 **Autorisation de dépenses pour la soirée des bénévoles**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu d'autoriser les dépenses pour la soirée des bénévoles au montant de 5 500 \$ tel que le budget 2019 et d'en autoriser le paiement.

19-02-27 **Écho-Tech H2O - Offre de services - Mesure d'accumulation des boues dans les étangs aérés en 2019**

Il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Stéphane Vézina et unanimement résolu d'accepter l'offre de services d'Écho-Tech H₂O afin d'effectuer les mesures d'accumulation des boues aux étangs aérés au montant de 1 041,25 \$ avant taxes.

9. **Affaires nouvelles**

ADMINISTRATION

19-02-28 **Aide financière aux organismes pour l'année 2019**

Il est proposé par monsieur Stéphane Vézina, appuyé par monsieur Jean-François Berthiaume et unanimement résolu d'accorder les subventions aux organismes suivants : Fabrique de Saint-Alexandre : 10 000 \$, Club de l'Âge d'or : 5 000 \$, Centre d'entraide régionale d'Henryville : 3 000 \$, St-Alex en feux : 8 000 \$, Centre de la Petite Enfance Le Champ des rêves : 1 000 \$ et l'École Saint-Alexandre : 5 000 \$.

19-02-29 **Appel d'offres - Réhabilitation du 8e rang et du rang Kempt et trois ponceaux**

Il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Michèle Bertrand, procède au lancement de l'appel d'offres public pour les travaux de réhabilitation de la chaussée du 8^e rang et du rang Kempt et les travaux de réfection des ponceaux, projet 2018-27-54 selon le devis F1730133-001 et les plans préparés par monsieur Joël Gauthier, ingénieur de FNC-INNOV, portant les numéros F1730133-001 C001/C002/C003, datés du 14 février 2019, tel qu'il appert à l'estimation des coûts préliminaires F1730133 daté du 2 août 2018 incluant les frais, les taxes et les imprévus;

DE nommer madame Michèle Bertrand, directrice générale et secrétaire-trésorière, personne responsable en octroi de contrat selon la politique de gestion contractuelle de la municipalité.

19-02-30 **Autorisation de soutien au Club de soccer juvénile du Richelieu (CSJR)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire assurer un soutien à l'organisme du Club de soccer juvénile du Richelieu (CSJR);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Jean-François Berthiaume et unanimement résolu d'autoriser mesdames Carine Gamache et Anne Tremblay à participer aux inscriptions des joueurs au Club de soccer juvénile du Richelieu (CSJR) pour la saison 2019.

Avis et dépôt **Avis de motion et dépôt du projet de Règlement no. 19-343 modifiant le Règlement 14-269 afin d'inclure au programme les bâtiments commerciaux**

Monsieur Yves Barrette, conseiller, par la présente :

DONNE avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement no. 19-343 modifiant le Règlement 14-269 afin d'inclure au programme les bâtiments commerciaux;

DÉPOSE le projet de règlement intitulé " Règlement no. 19-343 afin d'inclure au programme les bâtiments commerciaux ".

Avis et dépôt **Avis de motion et dépôt du projet de Règlement d'emprunt 19-344 concernant les travaux de réhabilitation du 8e rang et du rang Kempt et les travaux de réfection de trois (3) ponceaux**

Madame Catherine Cardinal, conseillère, par la présente :

DONNE avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement numéro 19-344 décrétant une dépense de 782 000 \$ et un emprunt de 586 500 \$ concernant les travaux de réhabilitation de la chaussée du 8e rang et d'une partie du rang Kempt, tronçons 13-1, 1-9 et 1-10 et les travaux de réfection des ponceaux #150, #501 et #502 du PIIRL à Saint-Alexandre;

DÉPOSE le projet de Règlement intitulé " Règlement numéro 19-344 décrétant une dépense de 782 000 \$ et un emprunt de 586 500 \$ concernant les travaux de réhabilitation de la chaussée du 8e rang et d'une partie du rang Kempt, tronçons 13-1, 1-9 et 1-10 et les travaux de réfection des ponceaux #150, #501 et #502 du PIIRL à Saint-Alexandre ".

Avis et dépôt **Avis de motion et dépôt du projet de Règlement 19-345 relatif aux modalités de publication des avis publics de la municipalité de Saint-Alexandre**

Monsieur Bernard Rousselle, conseiller, par la présente :

DONNE avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le Règlement no. 19-345 relatif aux modalités de publication des avis publics de la municipalité de Saint-Alexandre;

DÉPOSE le projet de Règlement intitulé " Règlement no. 19-345 relatif aux modalités de publication des avis publics de la municipalité de Saint-Alexandre ".

19-02-31 **Mandat au comité Environnement - Dossier récupération du verre**

Il est proposé par monsieur Stéphane Vézina, appuyé par monsieur Florent Raymond et unanimement résolu de mandater le comité Environnement afin d'étudier le dossier sur la récupération du verre et de faire ses recommandations au conseil.

19-02-32 **Radiation des comptes de taxes pour l'année 2019**

Il est proposé par monsieur Florent Raymond, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu de radier les comptes de taxes appartenant à des personnes décédées ou inconnues pour les numéros de compte suivants :

Matricule	Montant
3310 57 3245	2,43 \$
3311 05 0040	45,53 \$
3411 10 6746	4,84 \$
3411 11 5661	1,45 \$
3511 02 3371	15,50 \$
3606 62 1900	34,88 \$
3705 14 4627	64,43 \$
TOTAL	169,06 \$

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

19-02-33 **Rapport annuel d'activités - Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRI) An 1**

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération de la MRC du Haut-Richelieu est entré en vigueur le 23 février 2018;

CONSIDÉRANT QUE chaque municipalité doit produire un rapport annuel d'activités, tel que prescrit par l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique a autorisé la réalisation du rapport annuel d'activités selon la période du 1^{er} janvier au 31 décembre ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel d'activités présente la part de réalisation des actions prévues au plan de mise en œuvre (PMO) ainsi que des indicateurs et des statistiques;

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel d'activités de l'an 1, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Saint-Alexandre;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la municipalité de Saint-Alexandre ont pris connaissance dudit rapport ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par monsieur Stéphane Vézina et unanimement résolu

QUE la municipalité de Saint-Alexandre adopte le rapport annuel d'activités de l'An 1, en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération et autorise sa transmission à la MRC du Haut-Richelieu;

QUE la MRC du Haut-Richelieu consolidera l'ensemble des rapports annuels d'activités des municipalités de la MRC et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

19-02-34

Vérification mécanique des véhicules d'urgence

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Jean-François Berthiaume et unanimement résolu d'autoriser la vérification mécanique des trois (3) véhicules d'urgence incendie qui sera effectuée par Les Autobus Boulais, du véhicule premiers répondants (PR) et la vérification du véhicule du directeur du Service incendie qui seront effectuées par le Garage Cadieux avant le 28 février 2019.

SÉCURITÉ CIVILE

19-02-35

Renouvellement de l'entente - Services aux sinistrés entre la municipalité et la Société de la Croix-Rouge Canadienne

Il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Bernard Rousselle et unanimement résolu de renouveler l'entente de services aux sinistrés avec la Société de la Croix-Rouge Canadienne, division Québec pour une période d'un an (2019-2020) au montant de 429,25 \$.

URBANISME

19-02-36

Nomination d'une secrétaire au comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par monsieur Jean-François Berthiaume et appuyé par monsieur Stéphane Vézina et unanimement résolu de nommer madame Carine Gamache, secrétaire du comité consultatif d'urbanisme.

10. **Deuxième période de questions**

Questions adressées à monsieur le maire :

Monsieur Bernard Mathieu :

- *Informe le conseil qu'il a été maire en Suisse et que la récupération du verre fut un échec en 1995.*

11. **Divers**

19-02-37

12. **Levée de la séance**

Il est proposé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 21 h 38.

Certificats de crédits

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présence séance.

Luc Mercier
Maire

Michèle Bertrand
Directrice générale et secrétaire-trésorière